La France transforme 1,14 milliard d’euros de dette ivoirienne en subventions au bénéfice de la Côte d’Ivoire

31/10/2021 à 21h48



La France a signé mercredi avec la Côte d’Ivoire un «*contrat de désendettement et de développement*», un accord visant à transformer une partie des dettes ivoiriennes en subventions à son propre bénéfice, pour 1,14 milliard d’euros. Cette mesure, entérinée mercredi par le ministre de l’Économie Bruno Le Maire et son homologue ivoirien Adama Coulibaly, vise «*à mobiliser, tant au niveau bilatéral que multilatéral, les financements nécessaires aux besoins des pays en développement, en particulier en Afrique*», indique le ministère français dans un communiqué.

Le Figaro